LIAV
Laboratoire Industriel d'Alternatives Vétérinaires

FICHE TECHNIQUE NPV

Identification du produit :

Huiles essentielles intercalées entre les feuillets d'argile .

Composition :

NPV est constitué de deux familles de principes actifs :
Des huiles essentielles : ayant un effet anticoccidien, promoteur de croissance et immunostimulant. Les molécules constituantes des huiles essentielles sont éliminées par trois voies : urinaire, hépatobiliaire et respiratoire. Ceci leur confère des effets hépato-protecteurs, diurétiques et antiseptiques pulmonaires.
Des argiles variées : pansement gastriques et intestinaux et fixateurs de mycotoxines et de toxines diverses.
Le Procédé breveté d'intercalation permet de stabiliser les huiles essentielles durant la fabrication et le stockage de l'aliment et de stopper la prolifération des moisissures. Une fois l'aliment hydraté dans le tube digestif, les argiles se gonflent libèrent les huiles essentielles qui agissent au niveau de l'intestin avant de passer dans la circulation sanguine. Les argiles restent dans le tube digestif pour protéger la muqueuse intestinale et fixer les toxines.

Structure chimique :

NPV est constitué exclusivement d'huiles essentielles et d'argiles. Il ne contient aucun autre excipient.

Caractéristiques :

Poudre fine argileuse de couleur brune.

Utilisation :

NPV exerce le rôle de promoteur de croissance en plus, il est indiqué dans la prévention et le traitement de la coccidiose, des infections bactériennes et des intoxications aux mycotoxines chez le poulet (chair, repro et pondeuse) et chez la dinde.
NPV doit être administré uniquement après avoir été mélangé à un aliment composé.
Il n'y a aucune contre indication liée à l'association avec d'autres médicaments ou à la barrière de l'espèce animale.
La dose habituelle est de 1 à 2Kg de NPV pour une tonne d'aliment composé. Cette dose est conseillée à partir du premier jour d'élevage jusqu'à l'abattage. Toutefois, le NPV peut être administré à tout âge. Cette dose peut être modifiée en fonction de l'état des animaux et des ingrédients de l'aliment composé. Selon notre expérience, la dose de 2kg par tonne d'aliment donne les effets maximum du produit.

Mise en garde :

Les huiles essentielles et les argiles contenues dans le NPV ne présentent aucun risque de contamination des aliments pour d'autres espèces animales (ovins, bovins, équidés, poissons ou autres).

Stabilité et conservation :

NPV peut être conservé pendant 12 mois à partir de la date de fabrication dans son emballage d'origine resté hermétiquement fermé et placé dans un endroit sec et à une température inférieure à 25°C.

Innocuité :

Ce produit ne présente pas de risque pour l'usage envisagé. Eviter d'ingérer ou d'inhaler la poussière ou d'être directement en contact avec le produit en appliquant des mesures de protection appropriées et en ayant une bonne hygiène personnelle.

Enregistré au Maroc auprès de l'ONSSA sous le Numéro : 1970/ONSSA/DIL/DPIV/2020

LABORATOIRE INDUSTRIEL D'ALTERNATIVES VETERINAIRES SARL
N°8 AV PATRICE LOMOMBA RCE ALOFOQ, BUREAU 11, 1er ETAGE FES
RC : 50595, PATENTE: 13075510, IF : 20681961, CNSS : 4726503